

MAIRIE DE TOMBEBOEUF

Département de Lot-et-Garonne

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2025

Le Conseil Municipal de Tombebœuf, convoqué le 24.02.2025, s'est réuni en Mairie le 3 mars 2025 à 18h00 sous la présidence de Monsieur Claude MOINET, Maire.

Présents : Mmes MOINET I. BADEROT M L. Mrs DAROT.MOINET C. GUFFROY C. NARDI J.C CUNY R.

Excusés : GOLA Théo

M. GOLA Théo a donné pouvoir à Mr MOINET C.

Absents : M. PEYRAT

Secrétaire de séance : Monsieur Charles GUFFROY

Après signature de la feuille de présence, lecture du dernier compte-rendu, Monsieur le Maire ouvre la séance.

I - Renouvellement cantine à 1€

Après trois ans de tarification sociale des repas de cantine, contenant 3 tranches et dont la plus basse ne doit pas dépasser 1€, nous devons délibérer pour son renouvellement pour 3 ans.

Vote (Abstention 0 – contre 0 -**pour 08**)

II - Subvention aide au Mahorais

Suite à la dévastation de l'île de Mayotte par le cyclone, l'AMF (Association des Maires de France) nous demande de participer à l'aide de l'ETAT pour reconstruire l'île.
Je propose une aide de 500 €.

Vote (Abstention 0 – contre 0 -**pour 08**)

III - OPAH/RU amélioration des logements occupés

Le Programme Local de l'Habitat communautaire prévoit la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement urbain sur les centralités. L'objectif du volet renouvellement urbain est d'apporter une réponse à la situation de précarisation et de dégradation d'une partie de l'habitat privé ancien, d'améliorer de manière significative et durable la qualité et le confort des logements pour les habitants et d'en attirer de nouveaux dans des logements remis à neuf.

Suite au dossier retenu par SOLIHA, pour un propriétaire occupant effectuant des travaux lourds ; la Mairie s'est engagée à verser un forfait de 1750 € à la fin des travaux à madame Elodie LAMI.

Vote (Abstention 0 – contre 0 -**pour 08**)

IV - Statuts du SIVU – BUDGET

La Mairie de Tombebœuf adhère au SIVU Chenil Fourrière du Lot et Garonne.

Le Comité Syndical du SIVU a délibéré le 11 décembre 2024 sur une modification de ses statuts, et surtout de son budget article 6.

Il s'avère que la contribution des communes membres a fortement augmentée.

L'AMF (Association des Maires du 47) et de nombreuses villes majeures du 47, propose la tenue d'une réunion extraordinaire du Comité Syndical du SIVU, en présence des Maires, avant de verser leur contribution.

Vote (Abstention 0 – contre 0 -**pour 08**)

V - Proposition colis Noël 2025

Pour le Noël des anciens la SARL SALLIOT Daniel et fils nous propose un colis cadeau avec les produits de la ferme. Mettre pruneaux fourrés au chocolat 250 g au lieu de 500 g de pruneaux secs.

Vote (Abstention 0 – contre 0 -**pour 08**)

VI - Prévisionnel mise à niveau cantine

Notre nouvelle cantinière nous propose d'améliorer la préparation des repas et l'agencement de la cantine.

Pour cela elle nous propose l'achat de matériel (5000 €) et de l'aménagement (meubles inox, peinture) = 4000 €

Vote (Abstention 0 – contre 0 -**pour 08**)

VII - Comptes administratif 2024

Résultats à l'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés
+ 424 402,09 €

Vote (Abstention 0 – contre 0 -**pour 07**)

DIVERS

- Destruction de la table de camping sous le préau de la salle des associations
- Détérioration de la porte des WC publics
- La route du Basset s'est affaissée sur 200 m, les coûts des travaux ne sont pas encore estimés, la CCLT ne prendra en charge que 60% de la consolidation, les autres 40% sera à la charge de la Mairie.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

